

La voie à suivre

Compte tenu des initiatives en cours dans le secteur de l'eau en Tunisie, le Dialogue sur les Politiques offre des recommandations pratiques aux autorités et aux autres parties prenantes, y compris des mesures concrètes pour une réforme efficace du secteur de l'eau en relation avec trois domaines principaux:

PRINCIPAUX DOMAINES D'AMÉLIORATION

Renforcer la viabilité financière à travers l'amélioration des processus budgétaires

Développer le cadre réglementaire

Optimiser l'engagement des parties prenantes

Elles sont brièvement présentées ci-dessous sous forme d'une liste de contrôle pour l'action. Des informations plus détaillées sont disponibles dans le rapport.

LA VOIE À SUIVRE CONVENUE COMPREND LES ACTIONS SUIVANTES :

- Envisager des formes de PSP dans le secteur de l'eau à la **lumière de l'expérience passée**, des besoins du secteur privé local et international et de l'amélioration des conditions-cadres ;
- **Impliquer de petits opérateurs privés pour soutenir les GDA** dans les zones rurales en identifiant des cas spécifiques appropriés et exécuter des applications pilotes ;
- Analyser davantage **l'utilisation des arrangements PSP de type CET** pour les stations de dessalement ou de traitement des eaux usées sur la base d'études de faisabilité ;
- Donner aux opérateurs du secteur de l'eau **plus d'autonomie et une plus grande flexibilité** dans la gestion de leurs investissements et des opérations en cours ;
- Veiller à ce que les **tarifs couvrent les coûts des opérateurs** et accompagner la fixation des prix avec des mesures de réduction des coûts pour assurer un meilleur recouvrement des factures ;
- Enregistrer les subventions gouvernementales au secteur de l'eau de manière **transparente** dans le budget et les comptes ;
- Introduire des **outils stratégiques de planification financière** propres au secteur de l'eau pour a) Préparer le **scénario de référence**, y compris une analyse approfondie de la situation actuelle, une définition des objectifs pour le secteur et les étapes nécessaires pour les atteindre; b) Évaluer la **faisabilité financière** du scénario de référence et c) conduire un **dialogue sur les scénarios alternatifs** pour parvenir à un consensus ;
- Préciser dans le budget tous **les passifs éventuels** découlant des engagements du gouvernement dans le secteur de l'eau afin de minimiser les risques fiscaux ;
- Renforcer le **cadre législatif** des PSP et PPP dans le secteur de l'eau, et mettre en place des mécanismes de réconciliation avec les lois existantes ;
- **Renforcer les capacités gouvernementales** dans le domaine de la PSP et du PPP en particulier ;
- Maintenir un lien étroit entre le budget et les processus de planification et, sur la base de la loi sur le PPP et de ses décrets d'application, établir la procédure d'appel d'offres des contrats PPP et introduire des méthodologies pour évaluer l'optimisation des ressources ;
- Établir une **liste des projets d'investissement dans l'eau et l'assainissement**, indiquant l'ordre de priorité ;
- Définir des **règles équitables** du jeu pour choisir entre une option publique et une option PSP ;
- Établir une **équipe compétente** pour assurer le contrôle des projets et gérer l'engagement avec le partenaire privé pendant la phase opérationnelle d'un projet PSP ;
- Accroître les efforts pour élaborer des **indicateurs de performance** et veiller à ce que les résultats soient publiés ;
- **Mettre à jour et compléter** le système d'information sur l'eau existant et vérifier sa cohérence avec les différents producteurs d'information ;
- **Renforcer les capacités** des services de communication de la SONEDE et de l'ONAS ;
- Définir les **groupes de population cible à des fins de communication** ;
- **Renforcer les GDA** en tant que forum de participation et de partage d'expériences ;
- **Renforcer le rôle des ONG** et la participation des groupes vulnérables (jeunes / femmes) ;
- Améliorer la **représentation des gouvernorats** et des municipalités au niveau des organes nationaux chargés de l'eau ;
- Renforcer **la communication et la coopération** entre les organismes publics.

À propos du Projet sur la Gouvernance et le Financement du secteur de l'eau en Méditerranée

Labellisé en 2012 par l'Union pour la Méditerranée, le *projet sur la Gouvernance et le Financement du Secteur de l'Eau en Méditerranée* a été conjointement mis en œuvre par le Global Water Partnership-Mediterranean (GWP-Med) et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE).

L'objectif de ce projet régional de la durée de quatre ans (2013-2017) est de diagnostiquer les principaux goulets d'étranglement de la gouvernance limitant la mobilisation de financements pour le secteur de l'eau et de soutenir le développement de plans d'action consensuels basés sur les bonnes pratiques internationales.

Des examens des pays sont effectués pour identifier les principaux défis au financement durable grâce à un travail technique approfondi et à des dialogues nationaux multilatéraux bien informés, menés en étroite collaboration avec les ministères chargés de l'eau, tandis qu'un dialogue régional permet le partage d'expériences politiques et pratiques parmi les pays méditerranéens et la promotion des meilleures pratiques. Le projet est exécuté à travers l'interaction d'activités nationales et régionales, où le résultat du travail national s'inscrit dans le dialogue régional et les résultats et les expériences du dialogue régional renforcent le travail national.

Les partenariats stratégiques avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi), le Fonds Fiduciaire de la FEMIP (FFF) de la Banque Européenne d'Investissement (EIB), le programme FEM - PNUE / PAM MedPartnership et la Composante Méditerranéenne de l'Initiative Eau de l'UE (MED EUWI) ont joué un rôle déterminant dans le lancement et la mise en œuvre effective du projet.

LE PRESENT DOCUMENT A ÉTÉ ÉLABORÉ DANS LE CADRE DU PROJET :

Gouvernance et Financement du Secteur de l'Eau en Méditerranée

PROJET LABELLISÉ PAR :



LE PROJET EST MIS EN ŒUVRE PAR :



AVEC LE SOUTIEN DE :



Image de la page couverture fournie par Dennis Jarvis
Description : Chott el-Jerid, le plus grand lac salé du Sahara

NOTE POLITIQUE

**GOVERNANCE DE L'EAU EN TUNISIE :
SURMONTER LES DÉFIS
DE GOVERNANCE RELATIFS
À LA PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ**

Gouvernance et Financement du Secteur de l'Eau en Méditerranée

Ce document est basé sur les résultats du dialogue tunisien sur la politique de l'eau (2013-2014) mené conjointement par le Global Water Partnership - Mediterranean (GWP-Med) et l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques (OCDE) en étroite coopération avec le Bureau de Planification et des Equilibres Hydrauliques (BPEH) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP). Le Dialogue a permis de construire parmi les parties prenantes clés un consensus sur les principaux domaines à améliorer pour avoir un financement durable du secteur de l'eau en Tunisie, incluant aussi la participation du secteur privé, et a prévu des actions ciblées pour y parvenir. Celles-ci ont été décrites dans un rapport analytique du pays et sont basées sur les meilleures pratiques et les outils internationalement reconnus. Le Dialogue a été réalisé dans le cadre du Projet sur la *Gouvernance et le Financement du secteur de l'eau en Méditerranée*, labellisé par l'Union pour la Méditerranée (UpM), avec le soutien financier du Fonds Fiduciaire de la FEMIP (FTF) de la Banque Européenne d'Investissement (EIB), de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi), du FEM PNUE/PAM MedPartnership et de la Composante Méditerranéenne de l'Initiative Eau de l'UE (MED EUWI).

Financement de l'eau en Tunisie : Contexte du dialogue et pertinence politique

Malgré la très bonne performance du secteur de l'eau en Tunisie dans le passé, il est maintenant confronté à une détérioration de l'infrastructure et à une baisse de la qualité du service, ainsi qu'à des difficultés de financement de plus en plus sévères. Ces problèmes sont exacerbés par la pénurie croissante de ressources en eau du fait qu'elles sont déjà fortement exploitées, ce qui rend les investissements plus chers. Les solutions technologiques auxquelles le pays pourrait se tourner, comme l'exploitation des sources non conventionnelles, coûtent cher. Les opérateurs montrent des signes d'épuisement et font face à des défis financiers importants à cause de la hausse des coûts, du faible niveau tarifaire et de la demande insistante d'un service de haute qualité. La gouvernance du secteur, basée sur des responsabilités et pouvoirs décisionnels très centralisés, révèle également ses limites.



1^{er} atelier de consultation, Tunis, 1er octobre 2013.

La reconstruction post-révolutionnaire actuellement en cours, cependant, offre l'opportunité unique de repenser le cadre de gouvernance du secteur de l'eau et le rôle potentiel de la participation du secteur privé (PSP) pour soutenir le secteur. La refonte du cadre législatif (en particulier l'inclusion d'une clause relative au "droit à l'eau" dans la nouvelle Constitution et la mise à jour du Code de l'Eau) et les décisions imminentes sur des nouveaux modèles de développement économique du pays – basés, notamment, sur une participation plus importante du secteur privé (PSP) dans l'économie tunisienne dans son ensemble – montrent que le moment de s'engager dans une réflexion stratégique sur cette participation dans le secteur de l'eau et ses implications institutionnelles et réglementaires est arrivé.

Ceci est particulièrement important car la question de la PSP reçoit une plus grande attention dans le pays, comme démontré par l'adoption de la loi sur les partenariats public-privé (PPP) en novembre 2015 et le soutien accordé au programme PPP par des hauts fonctionnaires du gouvernement.

Une bonne compréhension des différentes formes de PSP, de leurs objectifs et avantages potentiels (compte tenu des conditions et des performances spécifiques du secteur), leurs modalités d'application, défis et conditions de leur succès permettrait au secteur de l'eau de répondre pleinement aux choix fondamentaux que le pays devra faire une fois que les conditions politiques seront en place.

En particulier, la capacité d'entreprendre des formes plus complexes de PSP, impliquant un transfert majeur de risques aux partenaires privés, un terme prolongé et une relation directe entre le secteur privé et les utilisateurs, dépendra de la capacité du pays à mettre en œuvre les conditions-cadres nécessaires.

Plus précisément, les problèmes liés à la viabilité financière du secteur ont récemment émergé et, s'ils ne sont pas adressés, pourraient compromettre les investissements futurs. Ces problèmes pourraient décourager l'engagement des partenaires privés dans le secteur de l'eau. Ils pourraient également s'aggraver si la PSP était entreprise sans une perspective claire sur le recouvrement des coûts. En outre, un partenariat fructueux avec le secteur privé dépendra de la capacité du pays à garantir la transparence, l'optimisation des ressources et l'engagement des parties prenantes.



Le dialogue national sur la politique de l'eau: Pourquoi?

Le Dialogue politique mené en Tunisie (2013-2014) par le GWP-Med / OCDE a identifié des obstacles et défis importants à la gouvernance et au financement du secteur de l'eau, y compris la participation du secteur privé, et des actions concrètes pour améliorer la viabilité financière du secteur tout en soutenant le processus de réforme actuel.

Ayant engagé plus de 160 parties prenantes, le Dialogue a été basé sur des consultations multipartites qui ont guidé et validé le travail technique effectué en parallèle. Celles-ci ont inclus des organismes gouvernementaux, des agences et services publics, des municipalités, le secteur privé, des instituts de recherche et des universités, des organisations internationales, y compris les donateurs, ainsi que la société civile.

Tous les résultats clés du dialogue ont été compilés dans le rapport intitulé «Gouvernance de l'eau en Tunisie: surmonter les défis à la participation du secteur privé» qui vise à être utilisé comme outil aux mains des décideurs politiques.

Les étapes clés du processus ont été 3 ateliers de consultation qui ont contribué respectivement à:

- établir le terrain pour le travail technique à réaliser (octobre 2013), en mettant l'accent sur les cadres politique, institutionnel et législatif relatifs à la participation du secteur privé dans le domaine de l'eau; la réglementation des services de l'eau et de l'assainissement ; le processus et les outils budgétaires pour planifier et financer des projets avec le secteur privé; l'engagement des utilisateurs finaux et d'autres parties prenantes ;
- partager et discuter les résultats et les recommandations politiques provisoires proposés (mars 2014) dans le rapport concernant trois principaux domaines: problèmes de gouvernance à surmonter par rapport au cadre institutionnel et juridique; mécanismes de transparence, participation des parties prenantes et implications budgétaires des décisions sectorielles ; viabilité financière et budgétaire de la participation du secteur privé (PSP) dans le secteur de l'eau en Tunisie ;
- présenter le Rapport National final (juin 2014) et ses conclusions et recommandations sur l'identification de formes appropriées de la PSP; améliorer la viabilité financière du secteur des services de l'eau et renforcer les mécanismes d'engagement des parties prenantes et de transparence.

Les participants ont félicités les conclusions et recommandations développées dans le rapport considérant que les résultats reflètent un large consensus sur les défis de gouvernance rencontrés par le secteur de l'eau tunisien et sur les étapes nécessaires pour approfondir et maintenir le processus de réforme actuel.

Les recommandations ont été jugées opportunes car elles peuvent orienter les réformes et les initiatives du secteur en cours menées par les autorités nationales et les donateurs. En outre, la valeur ajoutée de ce dialogue politique inclusif a été largement reconnue en tant que contribution pour créer un consensus entre les parties prenantes et servir d'outil de coordination pour les initiatives relatives à l'eau.

INSTANTANÉ DU DIALOGUE: DIALOGUE POLITIQUE – MÉTHODOLOGIE



Quels sont les principaux résultats du dialogue sur les politiques?

Un certain nombre de questions prioritaires ont été identifiées lors du processus de dialogue en Tunisie :



2^{ème} Atelier de Consultation, Tunis, 5 mars 2014.

• **Le cadre institutionnel relatif au secteur de l'eau et à la PPP / PSP est en transition**, y compris une possible évolution pour améliorer le processus de décentralisation, la gestion des projets PPP et aussi renforcer la démocratie participative et la gouvernance ouverte dans la préparation de projets (y compris projets PPP) et leur exécution.

• La mise en œuvre de programmes PSP nécessitera une **révision des tâches traditionnelles de l'administration et des opérateurs**, ainsi que le développement de nouvelles compétences pour la préparation des projets, l'attribution de contrat, le suivi du rendement et le règlement des différends. Ceci est particulièrement important pour le secteur de l'eau qui a peu d'expérience avec la PSP.

• Bien que la **législation-cadre sur le PPP représente en elle-même une forte indication d'engagement politique envers la PSP**, il est important que toutes les autres étapes prévues pour la mise à jour de la législation sectorielle existante ou la promulgation d'une nouvelle pertinente pour la PSP se complètent.

• **L'efficacité et la performance des deux grands opérateurs nationaux (ONAS et SONEDE)** qui ont joué un rôle clé pour assurer la qualité de la couverture dans le pays **sont freinées par plusieurs facteurs**, y compris les faiblesses du modèle financier et organisationnel et les modalités traditionnelles de fonctionnement du secteur qui ont compromis leur autonomie financière et de gestion.

• Il y a une **pénurie de capacités dans le secteur rural de l'eau et de l'assainissement**, notamment en ce qui concerne les services d'approvisionnement en eau délégués aux Groupements de Développement Agricole (GDA) et l'absence d'entité responsable des services d'assainissement rural, entraînant un vide institutionnel.

• La PSP est limitée jusqu'à présent aux contrats de service et de gestion alors que des formes plus avancées sont explorées en particulier pour le secteur de l'assainissement. L'expérience jusqu'à présent montre que **la qualité du service s'est globalement améliorée dans les domaines exploités par le secteur privé**.

• Les autorités et leurs partenaires de développement se sont concentrés sur des projets de réhabilitation et d'expansion, mais **l'efficacité du système et des services, y compris leur maintenance, doivent également être renforcées**.

• **Les citoyens exigent un rôle plus important dans le processus décisionnel**, y compris dans la politique de l'eau et la prestation des services, et ils exercent une forte pression sur les autorités politiques. Jusqu'à présent, les mécanismes formels pour la participation des utilisateurs reposent essentiellement sur les associations d'usagers de l'eau (GDA), mais leur mandat couvre uniquement l'irrigation et l'eau potable dans les zones rurales. **Des mécanismes d'implication de la société civile sont en cours de développement** alors que l'efficacité de communication avec les utilisateurs sur des questions actuelles, telles que la tarification de l'eau et la qualité du service, devrait être améliorée.